

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Champagne-Ardenne | 2004

Reims – 17-19 rue du Mont d'Arène

Philippe Rollet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11255>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Philippe Rollet, « Reims – 17-19 rue du Mont d'Arène », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11255>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Reims – 17-19 rue du Mont d'Arène

Philippe Rollet

Identifiant de l'opération archéologique : 4049

Date de l'opération : 2004 (FP)

Préalablement à la réalisation d'un projet immobilier par l'OPAC de Reims, une opération de fouille archéologique a été menée sur 2 840 m². Le terrain se trouve dans la partie nord-ouest de la ville, au cœur d'un îlot délimité par les rues Maucroix, du Mont d'Arène, Marie-Clémence Fouriaux, du Président Franklin Roosevelt et des Romains.

Le diagnostic de juillet 2002 ayant mis en évidence plusieurs types d'occupations attribuables à la période gallo-romaine, notamment un axe de circulation et des vestiges d'habitat, (murs, sols, fosses, etc.), l'opération avait pour but de restituer et de caractériser les différentes phases de cette occupation, puis de les replacer dans le contexte de la ville antique.

Contexte archéologique

Le secteur concerné par l'opération se trouve dans la partie nord de la ville actuelle et plus particulièrement :

- à l'extérieur de l'enceinte gauloise, dont le fossé est localisé à environ 450 m vers le sud ;
- à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, à 1 km du centre administratif et à 500 m de la grande enceinte, dite « augustéenne », qui marque la limite nord de la ville antique dont la surface est estimée à 600 ha ;
- et à l'extérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive et des murs médiévaux des XIII^es. et XIV^es., situés à 450 m vers le sud.

Durant la période gallo-romaine du Haut-Empire le terrain se trouve dans un environnement archéologique particulièrement riche :

- sur le tracé d'une rue antique orientée nord-sud, déjà repérée et étudiée en différents endroits de la ville et à 250 m au sud-ouest des arènes antiques,

- au XIX^es., deux mosaïques ont été découvertes dans ce secteur. La première a été trouvée rue Marie-Clémence Fouriaux, (Loriquet, 1862 ; Stern, 1957) et la seconde, de plus de 80 m² et dédiée aux jeux de l'amphithéâtre, dans les Hautes Promenades, (Loriquet, 1862),
- durant les deux dernières décennies du XX^es., plusieurs opérations de fouilles préventives ont été menées au sud des parcelles concernées ici ; au 28, bd Joffre (Balmelle, 1988), dans les Hautes Promenades, (Lévêque, 1988) et rue Léon Hourlier, (Chevallier, 1993). Elles ont permis de mettre au jour et d'étudier des vestiges construits de la période gallo-romaine (rues, éléments de parcellaire, structures d'habitat, caves, etc.),
- récemment, quatre opérations de diagnostic ou de fouille se sont déroulées dans des parcelles localisées à proximité du chantier de la rue Maucroix. Elles fournissent des informations inédites notamment sur le réseau viaire de la ville avec la localisation précise de tronçons de rues, dont le tracé ne pouvait être jusqu'alors que supposé (Rollet, 2006 ; Sindonino, 2006 ; Stocker, 2006 ; Jouhet, 2006).

Les principaux résultats de l'opération archéologique

Les éléments mis au jour définissent un secteur d'habitations privées, limité à l'ouest par une rue orientée nord-sud et à l'est par une vaste structure de stockage de type *horreum*, construite sur vide sanitaire.

L'étude des données recueillies au cours de la fouille et leur interprétation permettent de restituer l'évolution de ce secteur de la ville antique depuis la fin du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'au tout début du IV^e siècle de notre ère.

Neuf états ont été distingués et ont été regroupés en quatre phases. Chaque état correspond à un ensemble d'évènements précis résultant du phénomène urbain – mutations architecturales et viaires – perçu à l'échelle d'un îlot antique : implantation de structures, destruction de secteurs bâtis au profit de nouvelles constructions, réaménagement, abandon, etc.

Phase 1 : états 1, 2 et 3, (5-10 avant notre ère à 65-70 de notre ère)

Sur l'ensemble du chantier, les premières traces d'occupation attribuées à l'état 1 ont été observées uniquement dans la zone 4. Elles correspondent à des ornières, résultant d'une circulation à même le paléosol, qui constituent les vestiges d'un axe de circulation orienté nord-sud. L'état 2 correspond à plusieurs alignements de trous de poteau relevés dans les zones 2, 3 et 4, à des structures en creux de faibles dimensions (caves, fosses, puits), ainsi qu'à une vaste zone d'extraction de craie. De part et d'autre de la rue des caniveaux sont creusés afin de drainer les eaux usées et/ou pluviales. C'est au cours de l'état 3 que la zone d'extraction de craie est en partie rebouchée afin d'y implanter le bâtiment de stockage fondé sur poteaux (Fig. n°1 : Alignements de trous de poteau (sur une cinquantaine de mètres) du premier bâtiment de stockage construit à partir des années 1940-1945 de notre ère (vue du nord)).

Phase 2 : états 4, 5 et 6, (65-70 à environ 150 de notre ère)

Pour l'état 4, en bordure de la rue et en cœur d'îlot, on observe l'implantation d'un habitat en « dur », dont toutes les fondations de murs sont en pierre. L'établissement de ces constructions se poursuit lors des états 5 et 6 sur l'ensemble du secteur réservé à l'habitat privé, montrant une densification des surfaces couvertes. Durant l'état 5, le

bâtiment de stockage fondé sur poteaux est détruit. Il cède la place à une nouvelle construction en bois, mais fondée sur d'importants massifs en craie surmontés de dés en pierre. Ce bâtiment s'étend sur son flanc ouest au-delà des limites du bâtiment précédent (Fig. n°2 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase 2, état 6 (de 120 à 150 de notre ère)).

D'autre part, en ce qui concerne la rue, c'est au cours de l'état 6 que l'on assiste à la construction d'une chaussée empierrée, à laquelle sont associés des trottoirs couverts par un portique, dont les piliers sont fondés en craie. Sur le côté est de la rue un caniveau est aménagé. Il a la particularité d'avoir été installé sur le trottoir, entre les piliers de portiques et le mur de façade et non pas en bordure de la chaussée. Parallèlement, dans le secteur d'habitat apparaissent aussi les premiers murs fondés en craie, notamment dans la partie centrale de la zone 3. Durant toute cette phase, il s'avère que l'implantation des murs orientés nord-sud situés le plus à l'est, en fond de parcelle, a été conditionnée par le grand creusement lié à l'extraction de craie. Ces murs sont implantés sur le bord ouest du creusement et en suivent le tracé.

Phase 3 : états 7 et 8, (215-220 à environ 270-275 de notre ère)

Une réorganisation totale du secteur bâti s'opère durant cette phase avec, notamment dans la partie sud de la zone 3, la démolition de la quasi-totalité des murs des états précédents et la construction de nouveaux murs, tous fondés en craie. Ces nouvelles constructions, dont le plan évoque sans conteste celui d'une *domus* pour la partie sud de la zone 3, sont alors implantées jusqu'en fond de parcelle, sur une partie de l'espace précédemment occupée par le bâtiment de stockage, en respectant l'orientation générale de la ville antique définie par le *cardo* et le *decumanus*. Le gabarit de la rue, fixé dès l'état 6, reste inchangé. La chaussée est ré-empierrée, de nouveaux égouts ou caniveaux sont creusés et une canalisation d'eau sous pression est installée. Lors de l'état 8, les transformations sont peu nombreuses et localisées exclusivement dans le secteur d'habitat privé. Il s'agit d'aménagements de confort, sols en mortier de tuileau et hypocaustes, dont la réalisation atteste que les derniers résidents possèdent une certaine aisance financière. Ces aménagements, établis en partie sur l'emplacement des constructions antérieures n'en modifient cependant pas l'organisation générale. Parallèlement, deux types d'activités artisanales sont alors attestés et, si le travail du bronze est très localisé, celui de l'os a été repéré en plusieurs endroits (Fig. n°3 : Détail du sol de l'atelier de tabletier sur lequel on distingue les baguettes issues du débitage de métapodes de bœuf et des rebuts de fabrication).

Phase 4 : état 9

Cette phase est caractérisée par l'abandon définitif du quartier d'habitation. Bien que l'on puisse noter la persistance des activités artisanales pendant un court laps de temps, la récupération des matériaux de construction s'intensifie. L'atelier de tabletier est déplacé vers le nord et il apparaît que les pièces bénéficiant d'aménagements de confort ont pu être utilisées par les démolisseurs, puisque ce sont celles dont l'abandon est le plus tardif. Cette récupération suppose un vaste chantier de démolition organisé, avec probablement des zones de stockage pour les matériaux aisément réutilisables, les blocs

de décors architecturaux, les tuiles, les pilettes, les dalles de *suspensura*, les poutres, etc. À l'échelle de l'îlot, le phénomène d'abandon et de récupération entraîne la disparition systématique des limites de parcelles et de ce fait, en transforme totalement la physionomie. Dès lors, à l'intérieur de ce vaste chantier, les tranchées de récupération de murs sont nettement visibles et, comblées de matériaux meubles, elles sont utilisées à plusieurs reprises pour y déposer le corps des défunts. En revanche, en ce qui concerne la rue, un nouveau caniveau est creusé sur le côté est. Il est installé lui aussi dans l'espace couvert par le portique et reprend le tracé du caniveau aménagé lors de l'état 6.

L'étude des données recueillies lors de l'opération de fouille apporte ainsi de nombreuses informations concernant la création et l'évolution d'un secteur de la ville éloigné du centre antique. La taille des îlots est définie dès l'origine par l'implantation des limites de l'espace public. Durant plus de trois siècles, la rue et ses abords vont bénéficier de différents types d'aménagements (chaussée en « dur », caniveaux, trottoirs couverts, etc.), mais la largeur initiale sera toujours conservée. À l'intérieur de l'îlot un phénomène semblable a pu être mis en évidence avec plusieurs limites de parcelles, qui seront maintenues elles aussi durant toute cette période. En ce qui concerne les entrepôts, la mise au jour des deux bâtiments de stockage successifs permet d'évoquer l'approvisionnement, le stockage et la distribution des ressources alimentaires – essentiellement des céréales provenant des campagnes environnantes – d'une ville en pleine expansion et qui couvre environ 600 ha.

Cette partie de la ville, ré-urbanisée durant la seconde moitié du XIX^es., va subir de nouveau d'importants changements dans les années à venir. La réhabilitation de ce secteur va s'effectuer avec le transfert des activités industrielles ou commerciales qui y sont implantées actuellement vers de nouvelles zones périurbaines. Ainsi, dans un avenir proche, les fouilles menées à l'occasion de la construction de nouveaux bâtiments vont apporter des informations de tout premier ordre concernant une partie de la ville antique encore méconnue. La fouille conduite rue Maucroix constitue la première opération d'archéologie préventive réalisée sur une grande surface dans le secteur nord-ouest de la ville antique.

(Fig. n°4 : Alain Jules sur le chantier de la rue Maucroix. C'est le dernier chantier sur lequel nous avons travaillé ensemble. Je tenais à lui rendre hommage tant pour son professionnalisme que pour ses qualités humaines)

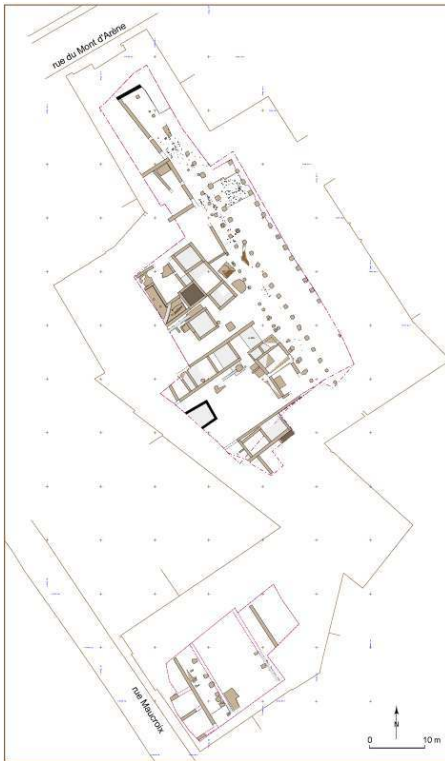
ANNEXES

Fig. n°1 : Alignements de trous de poteau (sur une cinquantaine de mètres) du premier bâtiment de stockage construit à partir des années 1940-1945 de notre ère (vue du nord)



Auteur(s) : Rollet, Philippe (INRAP). Crédits : INRAP (2004)

Fig. n°2 : Plan d'ensemble des vestiges de la phase 2, état 6 (de 120 à 150 de notre ère).



INRAP (2004)

Fig. n°3 : Détail du sol de l'atelier de tabletier sur lequel on distingue les baguettes issues du débitage de métapodes de bœuf et des rebuts de fabrication



Auteur(s) : Rollet, Philippe (INRAP). Crédits : INRAP (2004)

Fig. n°4 : Alain Jules sur le chantier de la rue Maucroix. C'est le dernier chantier sur lequel nous avons travaillé ensemble. Je tenais à lui rendre hommage tant pour son professionnalisme que pour ses qualités humaines



Auteur(s) : Rollet, Philippe (INRAP). Crédits : INRAP (2004)

INDEX

operation Fouille programmée (FP)

Index géographique : Champagne-Ardenne, Marne (51), Reims

Thèmes : artisanat, canalisation, caniveau, cardo, carrière, cave, dalle, decumanus, domus, enceinte, fondation de bâtiment, fosse, habitat, horreum, hypocauste, mosaïque, occupation du sol, portique, puits, quartier, remploi, route, rue, trottoir, trou de poteau, tuile, urbanisme, voirie

Index chronologique : Antiquité tardive, Empire romain, ép. contemporaine

AUTEURS

PHILIPPE ROLLET

INRAP